

Assemblée Générale Extraordinaire du 26/09/2026

Note explicative relatives aux questions mises à l'ordre du jour

Festubert le 11 septembre 2026

OBJET : Pourquoi est-il nécessaire de revaloriser le tarif de nos licences et le prix de nos bagues matricules dès 2027 ?

Cher(e)s adhérent(e)s,

À la suite du Conseil d'Administration de la FCF qui s'est tenu le vendredi 4 septembre 2026 il a été décidé de soumettre à l'approbation d'une assemblée générale extraordinaire 2 questions majeures pour l'avenir de notre passion.

Ces dispositions de notre Conseil d'Administration font suite à l'analyse de nos comptes et bilans comptables de ces 3 derniers exercices (2024, 2025, 2026).

Je veux tout d'abord être très clair : la situation actuelle n'est pas catastrophique.

Mais elle est suffisamment préoccupante pour que nous ne puissions plus nous contenter de regarder les choses évoluer en espérant un redressement spontané.

Les exercices 2024 et 2025 ont été fortement déficitaires (-153 000 € cumulés) et les projections pour 2026 sont, elles aussi, très préoccupantes, avec un déficit qui pourrait être de l'ordre de **-100 000 euros**.

Les membres de notre Conseil d'Administration ont donc considéré qu'il était de notre responsabilité de prendre les décisions nécessaires maintenant, alors que nous pouvons encore agir de manière maîtrisée.

Notre situation est connue : nos charges augmentent alors que plusieurs de nos recettes diminuent.

Les couts liés à l'animation de notre Fédération (masse salariale, entretien de nos locaux, frais juridiques, bulletins, intensification des contrôles, aide à nos adhérents) ou encore l'augmentation des frais engendrés pour la défense de la Fédération et des colombophiles représentent des dépenses importantes et nécessaires.

Dans le même temps, nous enregistrons une diminution du nombre d'adhérents et de cotisations, une baisse des ventes de bagues matricules, une diminution des revenus générés par les permis de lâcher délivrés aux fédérations étrangères.

En parallèle, dès 2027, nous ferons face à la disparition de subventions qui avaient contribué à abonder nos comptes au cours des dernières années.

Nous sommes donc face à une réalité simple : **nous devons aujourd'hui faire fonctionner une Fédération qui coûte plus cher avec des recettes qui diminuent.**

Nous ne pouvons pas durablement fonctionner ainsi.

Dans ce contexte, et après des échanges très constructifs et responsables, le conseil d'administration a décidé de proposer en assemblée générale extraordinaire la mise au vote des dispositions jugées nécessaires suivantes pour les mettre en application immédiatement.

Question 1

Il est proposé de revaloriser le tarif annuel des licences comme suit :

- ➔ Licence classique, passage de **22 euros à 35 euros** (soit 1,08 € / mois).

Les 13 euros de revalorisation seront redistribués à raison de 3 euros pour la région de l'adhérent et 10 euros pour la FCF

- ➔ Licence minorée (épouse et enfant), passage de **12 euros à 20 euros** (soit 0.67€ / mois).

Les 8 euros de revalorisation seront redistribués à raison de 2 euros pour la région de l'adhérent et 6 euros pour la FCF

Question 2

Il est proposé de **revaloriser le tarif de vente des bagues matricules de 0,10 cts.**

Ces 2 questions seront soumises aux votes de nos représentants pour rejet ou approbation.

Je mesure parfaitement ce que représentent ces décisions.

Je sais qu'elles seront discutées, qu'elles susciteront certainement des interrogations et que nous devons vous les expliquer.

Ceci est normal et très sain en termes de transparence budgétaire et de gestion de notre maison commune qu'est notre Fédération.

Je souhaite également que nous regardions collectivement ce que représentent ces 13 euros supplémentaires demandés sur le tarif annuel d'une licence.

Ils représentent environ **1 euro par mois**, un engagement que nous demandons à chacun pour permettre à notre passion de retrouver un équilibre et à notre fédération de continuer à agir.

Par ailleurs, ces 13 euros ne resteront pas intégralement au niveau de la Fédération Nationale.

- ➔ **3 euros seront reversés aux Régions**, afin qu'elles disposent de moyens supplémentaires pour accompagner localement leurs structures et leurs amateurs.

- ➔ **10 euros permettront à la Fédération de renforcer ses ressources et de retrouver progressivement une situation financière équilibrée.**

Cette décision, si elle est adoptée n'est toutefois pas un blanc-seing donné à la Fédération Nationale.

L'augmentation des recettes doit aller de pair avec une exigence renforcée de maîtrise des dépenses, d'efficacité et de modernisation de notre fonctionnement.

Nous devons continuer à rechercher des économies, de nouvelles recettes et de nouveaux partenariats.

Différentes décisions ont d'ores et déjà été actées dans ce sens par notre Conseil d'Administration. Les budgets consacrés à France Master ou à l'exploitation du Magasin de la FCF devront s'autofinancer dès 2027. Les frais dédiés à l'édition et la diffusion de nos bulletins nationaux seront optimisés également.

Nos sources de revenus (permis et contrôles de lâchers) seront diversifiées et réévaluées.

Nous devons également nous interroger sur notre organisation et sur les services que nous proposons. Car notre objectif ne peut pas être uniquement de maintenir la Fédération à flot.

Notre objectif est aussi de donner à la FCF les moyens de préparer l'avenir.

La colombophilie française est confrontée à des changements profonds.

Nous avons moins d'amateurs. Notre population vieillit. Nos pratiques évoluent. Notre environnement réglementaire évolue. Les attentes de la société et de nos familles changent.

Si nous voulons que notre passion continue à exister dans dix ans, nous devons nous adapter.

Cela demande du courage, des idées, de l'investissement et du temps.

Mais cela nécessite également une Fédération qui dispose des moyens nécessaires pour conduire cette transformation.

C'est précisément le sens des décisions que nous vous proposons.

Nous ne vous demandons pas simplement de voter une augmentation du tarif de notre licence et de nos bagues.

Nous vous demandons de nous donner les moyens de remettre notre Fédération sur une trajectoire saine et de préparer ensemble son avenir.

Ne rien faire aujourd'hui pourrait sembler plus simple.

Ne rien faire serait d'ailleurs aussi un choix, celui de l'immobilisme et du fatalisme.

Vous l'avez compris, ce n'est pas le mien, ni celui de l'équipe qui m'entoure et porte les projets pour lesquels vous nous avez choisi.

Ne rien faire conduirait à poursuivre les déficits et à réduire progressivement notre capacité d'action.

Et si nous attendons que la situation devienne réellement préoccupante, les mesures à prendre seront nécessairement beaucoup plus difficiles.

Je préfère donc que nous prenions aujourd'hui une décision raisonnable, expliquée et maîtrisée, plutôt que de transmettre demain une situation beaucoup plus difficile à ceux qui auront la responsabilité de notre Fédération.

Ces décisions doivent être celles d'un collectif, de notre collectif d'amoureux du pigeon voyageur et de passionnés.

Je vous demande donc de les examiner avec responsabilité, mais aussi avec confiance dans notre capacité collective à construire l'avenir de la colombophilie française.

Nous devons moderniser notre fonctionnement.
Nous devons préparer l'avenir.
Et nous devons le faire ensemble.

Je vous remercie par avance pour votre engagement, votre écoute et la qualité des échanges que nous aurons lors de notre Assemblée Générale Extraordinaire.

Très cordialement,

Vincent DEPECKER
Président de la Fédération Colombophile Française